

DGE-BIODIV

Dorian Baan, responsable milieux
aquatiques

Romain Savary, responsable espèces
Avenue de Valmont 30b
1014 Lausanne

Envoi par courriel

Genève, le 22 juillet 2025

Travaux lacustres et dispersion de néophytes envahissantes dans le port de Lutry

Messieurs,

Nous avons appris par certains de nos membres habitant à Lutry que des opérations techniques d'envergure dans le but d'améliorer la circulation des bateaux ont été effectuées la semaine dernière dans le port de Lutry. Les photographies qui nous ont été transmises (annexes au courriel) montrent de nombreux fragments ainsi que des plantes entières de Grand Lagarosiphon, Elodée de Nuttall et Elodée du Canada flottant dans le port, mais également dispersés à plusieurs centaines de mètres de celui-ci après cette opération.

Nous nous étonnons de cette situation, alors que les deux ports de Lutry ont été identifiés comme parmi les plus touchés du Léman par la présence d'espèces végétales invasives aquatiques (dont le nouveau venu *Lagarosiphon major* présent avec des herbiers monospécifiques particulièrement denses - voir fiche du port en annexe), lors des investigations que nous avons effectuées en été 2024 pour le projet « [Evaluation de la présence de Lagarosiphon major dans les ports lémaniques \(Vaud et Valais\)](#) » sur mandat de la DGE-BIODIV du canton de Vaud et le Service des forêts, de la nature et du paysage du canton du Valais. Il y est d'ailleurs spécifié qu'« Il est donc essentiel de limiter sa prolifération en mettant en place des mesures appropriées, telles qu'une gestion ciblée du faucardage (guide de bonnes pratiques) ... »

Nous sommes également surpris que des travaux de ce type soient effectués **en été**, période de fort développement des végétaux aquatiques et donc augmentant fortement le risque de propagation des espèces invasives. Pour rappel, un fragment de tige est capable de régénérer et produire une nouvelle plante à partir d'un seul nœud dans un nouveau site. Un tel fragment peut rester quelques semaines dans l'eau sans perdre sa capacité de régénération.

D'après nos informations, une mesure de rétention a été placée à la sortie du port, mais il semble que celle-ci n'ait pas eu l'effet escompté à savoir la retenue des plantes et fragments arrachés. Par ailleurs, bien que nous n'ayons pas d'informations sur un éventuel ramassage des fragments avant ouverture de la mesure de rétention, il s'avère que, probablement sur pression de certains navigateurs, des entrées et sorties de port semblent avoir été tolérées alors que les travaux se poursuivaient.

Dès lors, pourriez-vous nous indiquer

- 1) Pourquoi de tels travaux ont été autorisés à cette période ?
- 2) Quelles mesures ont été prises pour éviter la dissémination des EEE évoquées ?
- 3) Et au vu des végétaux flottants dans et hors du port, ce qui va être entrepris afin d'éviter que ceux-ci n'aient contaminer les environs ?
- 4) N'y a-t-il pas un projet de réfection du port de Lutry qui aurait permis un enlèvement des sédiments contenant les végétaux, leurs rhizomes et leurs hybernacles/turions ?

Vous remerciant par avance de vos réponses, nous vous adressons, Messieurs, nos meilleures salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Mulattieri'.

Pascal Mulattieri
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Mader-Feigenwinter'.

Suzanne Mader-Feigenwinter
Secrétaire générale

cc. Madame Catherine Strehler-Perrin, cheffe de division, Unité plan action biodiversité
Monsieur Frédéric Hofmann, chef de section Chasse, pêche et espèces